

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 cent.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La fin du Tsarisme

Le manifesté du Tsar mettra-t-il fin à la crise terrible que traverse la Russie ? On ne s'aurait trop le souhaiter, tant est pénible le spectacle offert par l'immense empire, sur lequel semblent s'être déchaînés tous les fléaux de l'humanité.

Espérer, cependant, que quelques paroles d'un prince hier tout puissant, mais maintenant obligé comme jadis Louis XVI, de compter avec la force, pour lui naguère inconnue, de l'opinion publique, espérer, disons-nous, que ces paroles, si abondantes qu'elles soient en bonnes intentions, suffiront à rétablir l'ordre si profondément troublé surtout les points de la Russie, ce serait une illusion que ne permettent ni les enseignements de l'histoire, ni le souvenir des faits qui, depuis deux ans, se sont succédés des frontières de la Chine aux bords de la Néva.

La Révolution française étant demeurée, si l'on peut ainsi parler, le type de toutes les révolutions qui se sont succédées depuis 1789, il est facile d'établir entre elle et les événements dont la Russie est le théâtre, des rapprochements présentant quelque vraisemblance. Il n'est pas douteux, par exemple, qu'en Russie, à cette heure, comme jadis en France, il n'y ait un immense besoin de changement.

Comme beaucoup des plus fidèles défenseurs du Roi très chrétien en 1788, nombre de nobles russes sont dès longtemps convaincus — naguère le prince Troubetzkoi, si subitement disparu, le déclarait hautement — que c'en est fait, de l'antique tsarisme et que des réformes s'imposent.

Ils réclament la liberté comme en Autriche, à peu près de même qu'en France à la veille de la Révolution l'on demandait la liberté comme en Angleterre.

Mais de là à conclure à une similitude, voire même à une analogie entre la France de 89 et la Russie d'aujourd'hui, il y a loin. Moralement et socialement, combien la Russie du XX^e siècle est-elle en dessous de la France de la fin du XVIII^e siècle.

Où est ce tiers état, œuvre des siècles qui s'étaient succédé et, chez le quel il y avait tant de bons sens, tant de savoir et, pour tout dire, tant de civilisation. France, alors était, dans l'ensemble de la nation, le pays le plus éclairé de l'Univers, et elle l'était depuis plus de deux cents ans avec sa pléiade de grands hommes d'Etat, de littérateurs illustres, de penseurs éminents, dont les écrits, pendant toute cette incomparable période avaient en quelque sorte rayonné sur le monde, comme un phare lumineux, auquel venaient s'éclairer ceux-là même qui révaient de l'éteindre.

A tout cela, pour ne l'indiquer qu'en passant, il n'existe rien de comparable en Russie.

Entre les paysans, hier encore presque des esclaves, imbus des superstitions les plus grossières, et la noblesse ou plutôt le « Tchîn », c'est-à-dire cette tyrannique hiérarchie imitée du Bas Empire la place est à peu près vide.

On pourra faire toutes les lois, tous les essais constitutionnels possibles, ils ont de grandes chances d'échouer parce que les hommes auxquels ils s'adressent n'y sont point préparés par les mœurs, qui sont les leurs et celles de leurs compatriotes.

De là le désarroi, l'anarchie prolongée dont nous sommes les témoins attristés. De là aussi ces aspirations paléodives et meurtrières du nihilisme devenu pour la classe intermédiaire qui n'existe qu'à l'état d'embryon, la synthèse de ses cruels moyens d'action.

Est-ce à dire qu'en Russie même les idées ne sont pas en marche vers un régime plus moderne et moins barbare que celui dont le général Trépoïf, aujourd'hui est actuellement la personnification ? Loin de nous une telle pensée.

Ce que nous voulons seulement remarquer, c'est qu'à Pétersbourg et à Moscou, c'est beaucoup moins à la nation qu'il faut s'adresser pour aboutir à un gouvernement libéral qu'à la clairvoyance du pouvoir suprême. Or n'y a-t-il pas chez ce pouvoir trop d'hésitations, trop de contradictions, trop de faiblesse et pour tout dire, une trop grande tendance à vouloir à la fois donner et retenir ? On peut le craindre et c'est ce qui fait aussi que, dans l'Europe entière, c'est seulement sous bénéfice d'inventaire qu'on tient compte des innovations décrétées par Nicolas II.

A. B.

Chambre des Députés

Séance du 6 novembre 1905 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

La Chambre a continué la discussion du projet tendant à établir la régie du gaz à Paris.

M. Auffray a combattu le projet et la discussion a été renvoyée à mercredi.

Séance de l'après-midi

La Chambre a abordé la discussion du budget de 1906.

M. Argeliès fait la critique de ce budget qui grossit tous les ans : celui de 1906 dépassera de 77 millions le budget de 1905 ; il atteint le chiffre de 3 milliards 700 millions. En 17 ans, le budget a grossi de 410 millions.

M. Argeliès dit que cette situation ne peut durer, car comment faire face aux dépenses nouvelles qui vont surgir : il faut faire des économies, en supprimant définitivement des dépenses inutiles et en renouvelant les rouages de certaines administrations vieillies.

M. Plichon dit que la Chambre avait affirmé sa volonté en 1902 de voter le budget sans impôts et sans emprunts : cette promesse n'a pas été tenue : en 4 ans les crédits ont augmenté de 172 millions.

On doit dès lors chercher à améliorer cette situation et M. Plichon dit qu'il faut chercher une solution aux difficultés de l'heure dans le relèvement du commerce extérieur.

Et la séance est levée.

Les troubles en Russie

A Pétersbourg

Une communication officielle constatant que la publication du Manifeste du 30 octobre n'a pas encore pacifié le pays, le gouvernement déclare qu'il est indispensable pour toutes les classes de la population, de s'abstenir de toutes actions pouvant rendre la situation plus aiguë pour éviter des conflits et des désordres que le gouvernement doit réprimer. Les ordres les plus énergiques sont donnés en ce sens à tous les chefs des administrations.

Le gouverneur général de Pétersbourg a interdit la manifestation organisée à l'occasion des funérailles des victimes des récents désordres.

Un Drame à Tomsk

Une dépêche de Pétersbourg à l'Agence Havas donne les détails suivants sur l'épouvantable drame qui s'est déroulé vendredi à Tomsk :

Un cortège de manifestants promenant le portrait de l'empereur se rencontra avec 4000 personnes, qui s'étaient réunies au meeting de la salle du théâtre et qui sortirent en tirant des coups de revolver. Pendant la bagarre, 600 personnes, parmi lesquelles des femmes et des enfants, s'étaient réfugiées dans une immense maison appartenant au chemin de fer, y furent assiégées par les manifestants ; elles répondirent par des coups de feu à la sommation de sortir qui leur était faite.

Les manifestants, par les fenêtres brisées, réussirent bientôt à pénétrer dans la maison ; ils répandirent du pétrole et y mirent le feu pour forcer les réfugiés à se rendre. L'incendie gagna bientôt le théâtre voisin, et tan-

dis que les deux édifices flambaient, les troupes et la population contemplèrent impassiblement l'ascension des assésés, qui montaient d'étage en étage au fur et à mesure que montaient les flammes, et qui, parvenus sur le toit, tiraient sur la foule, vendant ainsi chèrement leur vie.

Beaucoup sautèrent des fenêtres, d'autres descendirent par les gouttières, mais leurs adversaires ne les laissèrent pas échapper ; ils s'en emparèrent et les massacrèrent, empêchant même les pompiers d'éteindre l'incendie. Il y eut des centaines de victimes : un grand nombre périrent dans les flammes où les assiégeants les repoussaient impitoyablement. Ceux-ci ne quittèrent la place qu'après l'effondrement des plafonds et des toits.

En Mandchourie

Rébellions militaires. — Une révolution réactionnaire s'est produite dans l'armée, lors de la communication aux troupes du rescrit impérial. Les juifs polonais et finlandais de la 3^e armée se révoltèrent en proclamant la déchéance du tsar et en engageant leurs camarades à se joindre à eux. Le colonel Semionoff fut tué ; le général en chef, avec des troupes fidèles, fit arrêter 400 rebelles, dont 14 furent fusillés.

Le lendemain, une partie des troupes s'insurgea, en réclamant la mise en liberté des prisonniers et en menaçant de mort le général en chef. Celui-ci rassembla l'armée, prononça un violent discours contre les émeutiers, et fit appel au patriotisme et à la fidélité des soldats. Cet appel fut entendu. Les cosaques se précipitèrent sur les juifs polonais et finlandais, et sur tous ceux qui étaient suspects de tendresse pour la révolution, et en firent un horrible massacre. Le colonel polonais Verjbitsky fut jeté de sa fenêtre sur les baïonnettes des cosaques. D'autres officiers furent brûlés vifs ou noyés. Le carnage continue.

Le Rêve d'un Archevêque

Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, a adressé une lettre aux journaux pour déclarer que, serviteur dévoué de l'Eglise et de l'Etat, il s'inclinerait devant la Séparation, parce que s'incliner est, selon lui, la meilleure manière de sauvegarder les intérêts religieux.

Mgr Fuzet ajoute, d'ailleurs, que la Séparation ne durera pas, qu'avant quelques années, on éprouvera un impérieux besoin de revenir à un Concordat, et il espère que M. Briand, qui « est un esprit sincère », sera le premier à travailler à cet acte réparateur.

Est-ce bien à un nouveau Concordat que Mgr Fuzet souhaite qu'on aboutisse ?

Mgr Fuzet ne se souvient-il pas qu'il y a quelques années, au moment des premières difficultés entre l'Etat et les Congrégations, il aimait à expliquer aux journalistes de sa connaissance que le seul moyen d'éviter à la France les angoisses d'une lutte religieuse, c'était d'instituer résolument un gallicanisme officiel, c'est-à-dire de rompre avec le Pape, sans rompre avec le Catholicisme, — autrement dit de créer une Eglise de France, catholique mais non romaine, et de mettre à sa tête un primate offrant toute garantie de républicanisme... et ce primate, tout le désignait, c'était l'archevêque de Rouen.

Si le journaliste parlait de développer ces idées en articles, Mgr Fuzet n'y voyait pas d'inconvénient.

— Seulement, ajoutait-il, ne me promettez pas, car je n'hésiterais pas à vous infliger un démenti soigné.

Mgr Fuzet a-t-il renoncé à son rêve, ou bien estime-t-il que M. Briand, esprit sincère, comprendra de lui-même dans quelques années, que là est la paix religieuse de ce pays ?

Le Venin des Femmes

Le docteur Miller est un aimable homme, qui a trouvé le moyen d'étonner les Américains.

Convenez que ce n'est pas là une chose banale !

Jusqu'ici, ce sont toujours les gens des Etats-Unis qui se sont fait une spécialité de provoquer notre ahurissement, soit par leurs découvertes, soit par leurs habitudes originales.

Aujourd'hui grâce à M. Miller, la situation est renversée.

C'est l'Europe qui « épate » l'Amérique.

Il est seulement dommage que l'honneur en revienne à un savant allemand, et notre amour-propre de Français peut en souffrir, mais sachons ne pas nous arrêter à de telles considérations, quand il s'agit de la victoire du vieux monde sur le nouveau.

Donc, le docteur Miller appartient à la patrie de Goëthe et de Schiller, qui fut aussi celle de Schopenhauer, lequel n'aimait pas les femmes.

J'ignore si M. Miller est un des disciples du célèbre mysoïne, mais il serait digne de cet honneur, si l'on en juge par l'incident curieux auquel son nom se trouve aujourd'hui mêlé.

Appelé de Berlin pour occuper une chaire à l'Université de New-York, il a débuté par déclarer que les femmes étaient de dangereuses créatures.

Cela avait été dit avant lui, mais jamais encore sous la forme employée par le professeur Miller.

Il a dit-il, examiné la bouche des plus belles femmes d'Allemagne, d'Angleterre et de France, et il a fait dans cette aimable cavité une découverte stupéfiante.

Il a constaté qu'une flèche, trempée dans la salive des femmes, donnait un mort plus foudroyant que celle causée par la flèche empoisonnée, cependant si terrible, de certains peuples sauvages.

On comprend l'émotion provoquée dans les rangs du beau sexe américain par une révélation pareille !

Ceci explique pourquoi, depuis les âges les plus reculés, on dit de tant de femmes qu'elles ont une langue de vipère.

Maintenant, il n'est pas démontré que la salive des hommes soit moins redoutable que celle de leurs adorables ennemies.

INFORMATIONS

Les voyages de M. Loubet

Les grands voyages de M. Loubet sont terminés. De tous nos Présidents de République, c'est celui qui aura le plus voyagé, comme le constate le Figaro :

« M. Loubet aura été l'hôte de cinq souverains, dont les visites avaient précédé la sienne : du czar en mai 1902, du roi d'Angleterre en juillet 1903, du roi d'Italie en avril 1904, du roi d'Espagne et du roi de Portugal en octobre 1905. M. Loubet aura été également le seul chef d'Etat dont nos colonies, depuis la fondation de la République, aient reçu la visite : en avril 1903, le Président entreprit en Algérie et en Tunisie une tournée aussi intéressante que triomphale. Outre les grands déplacements dont je viens de parler, dit M. Berr, M. Loubet ne visita pas en province moins d'une trentaine de villes, dont plusieurs eurent l'honneur de le recevoir plusieurs fois : en 1899 Montélimar et Dijon ; en 1900 Cherbourg, Evreux, Lisieux, Caen, Marseille, Amilly, Rambouillet, Chartres et Lyon ; en 1901 Nice, Villefranche, Toulon, Dunkerque, Brest, Compiègne et Bethény ; en 1902 Montélimar, Dunkerque, Le Mans et Valence ; en 1903 Aix, Arles, Marseille, Boulogne et Montélimar ; en 1904 Arras et Montélimar ; en 1905, Libourne, Bordeaux, Valence et Brienne-le-Château. »

La Commission du Suffrage universel

La commission du suffrage universel a décidé de demander à la Cham-

bre de consacrer une séance exceptionnelle à la discussion des rapports de MM. Buyat et Charles Benoist sur le rétablissement du scrutin de liste et la représentation proportionnelle.

Elle a procédé ensuite à un échange de vues sur la proposition de M. Louis Martin, pour laquelle la Chambre a voté l'urgence, et qui élève de 6 mois à 2 ans le délai pendant lequel certains fonctionnaires seront inéligibles dans le ressort où ils ont exercé leurs fonctions.

Ces dispositions ne devront entrer en vigueur qu'à partir du 1^{er} juin 1906. La commission s'est montrée favorable à cette proposition.

Le renouvellement sénatorial

Le budget de l'Intérieur comprend pour 1906 un crédit de 870,000 francs pour les élections sénatoriales au lieu des 164,000 francs qui avaient été votés pour le même chapitre en 1905.

Cette augmentation est due au renouvellement triennal du Sénat qui doit avoir lieu au début de 1906. Sur cette somme de 870,000 francs, 554,000 francs sont attribués plus particulièrement au renouvellement triennal. Le surplus est affecté aux frais d'élections pour les sièges vacants des séries non sortantes qui doivent être pourvus de titulaires au moment du renouvellement et ensuite aux élections partielles qui pourront avoir lieu dans le cours de l'année prochaine.

Pour la langue française

Le New-York Times annonce qu'une partie de la société de Newport, où vient chaque année le high-life des Etats-Unis, a décidé de patronner la langue française et, pour commencer, une des grandes dames des « 400 millionnaires », Mme E. Rollins Morse, a donné récemment une fête champêtre dans les jardins de son palais Villarsa, sur Bellevue Avenue.

Le palais, le jardin, le théâtre qui y fut installé, les costumes, tout était du pur Louis XV. Tous les invités devaient parler exclusivement français. Les vieilles gavottes et pavanés françaises y furent dansées par les douze plus jolies filles de la colonie d'étrangers, toutes vêtues de costumes Watteau et dont quelques-uns étaient d'un prix inestimable. On représenta « le Baiser » de Théodore de Banville. Après la fête champêtre, un thé français fut servi aux assistants.

Peu de jours après, le 4 septembre, Mme Cornélius Vanderbilt a donné dans son palais de Newport, « les Breakers », une comédie française, jouée en français, précédée de vieilles danses de France.

Officier de l'état civil en jupons

On écrit de Mende au Temps : Un fait, probablement sans précédent, vient de se passer à Rieutort-de-Randon, gros bourg du département de la Lozère, dont le maire a été tout récemment révoqué de ses fonctions et dont l'adjoint est démissionnaire.

Par suite de ces incidents, les fonctions de premier magistrat de la commune ont été dévolues à M. Pons, conseiller municipal, dont l'instruction est des plus rudimentaires. Ayant à célébrer un mariage, il refusa de procéder aux formalités d'usage, sous prétexte qu'il ne savait pas lire et manquait d'expérience.

Grand émoi de l'auditoire et cruelle déception des futurs époux. Allait-on se trouver obligé de s'en retourner comme on était venu ? Le festin de nocce, tout prêt, devrait-il être renvoyé ? C'est ce que ne voulut pas Mlle Daudé, fille du maire révoqué, qui remplissait les fonctions de secrétaire de mairie. Sans embarras aucun, elle posa les questions d'usage, donna lecture des articles du Code civil, prononça la formule sacramentelle, bref fit tout ce qu'aurait dû faire le conseiller-maire, si bien que la cérémonie s'accomplit et que les désirs de chacun furent ainsi réalisés.

On se demande toutefois si un mariage célébré dans de telles conditions est valable et jusqu'à quel point officier de l'état-civil et secrétaire de mairie aient le droit l'un de décliner sa charge, l'autre de la prendre à son compte.

La politique aidant, l'affaire fait grand bruit dans la région, où les commentaires vont leur train sur la jeune fille secrétaire de mairie, et au besoin officier de l'état-civil.

Tirages d'obligations

Ville de Paris 1875

Le numéro 368.994 gagne 100.000 fr. Le numéro 80.988 gagne 50.000 fr. Les trois numéros qui suivent gagnent chacun 10.000 francs : 458.790 306.689 448.570.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 157.577 277.296 465.390 328.627.

Vingt-cinq numéros sont remboursés chacun par 1.000 francs.

Obligations foncières 1885

Le numéro 130.710 gagne 100.000 fr. Le numéro 139.189 gagne 25.000 fr. Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs :

945.320 18.889 273.402 215.958 583.388 377.007

Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1.000 francs.

Communales 1879

Le numéro 369.049 gagne 100.000 fr. Le numéro 1.758.936 gagne 100.000 francs.

Le numéro 1.644.510 gagne 25.000 francs.

Les numéros 886.704 et 1.751.264 gagnent 10.000 francs. Les cinq numéros suivants gagnent 5.000 francs :

913.820 1.148.128 1.792.445 1.242.330 1.787.509

90 numéros gagnent 1.000 francs.

Petites Nouvelles

Par décret, le général Gallieni, ancien gouverneur de Madagascar, est nommé inspecteur-général des troupes stationnées dans les groupes de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique orientale, des Antilles et du Pacifique.

— Dimanche soir, à eu lieu au Trocadéro, une manifestation scientifique dirigée contre l'emploi du blanc de céruse.

— On a saisi samedi soir, à la gare de la Chapelle, une caisse renfermant 40 kilos de photographies représentant le duc d'Orléans en costume de Yachtman.

— Dimanche à eu lieu au Trocadéro la fête mutualiste en l'honneur de M. Loubet, auquel on a remis un livre d'or établi par souscription publique et envoyée par les 25.000 sociétés de secours mutuels de France.

Des discours ont été prononcés par MM. Mabileau, Lourties et par M. Loubet, qui a été chaleureusement acclamé.

— M. Combes, ancien président du Conseil, a présidé dimanche le banquet organisé à Grenoble par les Comités radicaux et socialistes de la région. Il y a eu quelques bagarres, mais M. Combes a obtenu un vif succès.

— M. Déroulède est arrivé à Paris dimanche matin. Sur le quai de la gare de Lyon et dans la cour de la gare, plusieurs milliers de personnes étaient massées. Quand le train est arrivé, des applaudissements ont éclaté. Déroulède, entouré par les nationalistes, s'est rendu au siège de la Ligue des Patriotes.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Pierre et Paul dans la Dépêche :

Je voudrais qu'à tous les réformateurs qui se présentent sur les tréteaux populaires avec la poche gonflée de doctrines nébuleuses et la bouche toute pleine de mirifiques es-

perances, je voudrais qu'à ces réformateurs grandiloquents, le public adressât cette question toute simple : « Votre réforme nous donnerait-elle pour plus de cinquante centimes d'aisance ? » Le n'en demande pas davantage comme pierre de touche. C'est pour n'y pas recourir que tant de braves gens auxquels on peut promettre une bonne chopine se flattent de déguster à même du bordeaux et qu'ils se laissent prendre à des déclamations dont ils ne cherchent même pas à discerner le côté acceptable. A l'exemple de M. Augagneur et de M. Mirman, ces braves gens, sans le savoir, font eux aussi de l'opposition alimentaire.

Revue de la presse locale

De M. Salomon dans le Réformateur :

Un congrès qui aura une répercussion heureuse pour les enfants de la France laïque et républicaine est celui qui vient de se tenir à Biarritz, par la Ligue de l'Enseignement.

Par le nombre et la qualité des mesures proposées, discutées et finalement adoptées par des congressistes compétents et justement soucieux de faire œuvre utile et durable, ce congrès a une très grande importance. Il nous repose de ces congrès bruyants et stériles où au lieu de paroles de progrès, de paix et d'amour en faveur des déshérités de la vie, il ne s'y prononce que des paroles de jalousie féroce et d'extinguible haine.

Du Quercinois :

La doctrine nihiliste, transportée d'Orient, n'a jamais cessé de se déclarer irréconciliable. Les tsars, les ministres réformateurs ont été ses premières victimes. Le nihilisme n'a point épargné les hommes politiques qui lui proposaient la trêve. En France, aux Etats-Unis, il a frappé trois chefs d'Etat. En Italie, un monarque constitutionnel est tombé sous ses coups. Il a porté la désolation dans une famille souveraine déjà cruellement éprouvée. Une impératrice en deuil a été lâchement sacrifiée à ce fanatisme stupide et féroce.

CHRONIQUE LOCALE

Appels en 1906

Circulaire relative aux appels, pendant l'année 1906, des hommes des différentes catégories de réserve astreints à accomplir des périodes d'exercices ou à répondre à des revues d'appel.

ARMÉE DE TERRE

§ I. — Catégories à appeler en 1906.

Conformément aux prescriptions de l'instruction du 27 novembre 1901, modifiée le 2 mars 1903, seront convoqués pour une période d'exercices ou une revue d'appel en 1906 :

a) Disponibilité de l'armée active (troupes métropolitaines et troupes coloniales).

1° Les hommes visés à l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, appartenant à la classe de 1902.

2° Les hommes visés aux articles 21 et 22 de la même loi appartenant à la classe 1902 et pourvus du certificat d'aptitude à l'emploi de sous-officier de réserve qui auront fait connaître avant le premier janvier 1906, au général commandant la subdivision de leur domicile, leur intention de concourir ultérieurement pour le grade de sous-lieutenant de réserve.

b) Réserve de l'armée active.

1° Troupes métropolitaines :

a) Les hommes des classes 1896 et 1899 de toutes armes et de tous les services du contingent métropolitain ;

b) Les hommes des classes 1896 et 1901 du contingent algérien et tunisien ;

2° Troupes coloniales :

Les hommes appartenant aux classes 1895, 1896 et 1899.

c) Armée territoriale.

1° Les hommes de l'armée territoriale des classes 1890 et 1901 appartenant aux unités de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie et du génie (sauf ceux des compagnies de sapeurs-conducteurs), dont le centre de convocation, pour les exercices du temps de paix, est situé sur le territoire des régions de numéros pairs, déterminées par l'instruction du 27 novembre 1901.

2° Les hommes de l'armée territoriale de la classe 1880 appartenant au train des équipages militaires, aux sections des commis et ouvriers militaires d'administration, aux sections d'infirmiers militaires, aux compagnies de sapeurs-conducteurs du génie.

d) Réserve de l'armée territoriale.

Les hommes de la réserve de l'armée territoriale appartenant à la classe 1885, seront soumis à une revue d'appel qui sera passée aux époques et dans les conditions indiquées par l'instruction du 27 novembre 1901 et la circulaire du 20 décembre suivant.

e) Hommes des services auxiliaires.

Il n'y aura pas de revue d'appel en 1906 pour les hommes des services auxiliaires.

CAHORS

SERVICE D'INFORMATIONS

Nous sommes heureux d'annoncer que le Journal du Lot, toujours soutenu de plaisir à ses lecteurs de plus en plus nombreux, vient de décider que très prochainement sera organisé dans chaque numéro UN SERVICE DE DÉPÊCHES donnant les événements importants de la journée.

Toutefois, les jours où le Journal du Lot ne paraît point, les lundi, mardi et vendredi, ces télégrammes qui nous parviendront de l'AGENCE FOURNIER, seront affichés, en attendant une organisation nouvelle, dans un cadre installé devant la porte des bureaux du journal.

Nos lecteurs ne manqueront certainement pas d'apprécier les nombreuses et utiles améliorations que le Journal du Lot ne cesse d'apporter dans son service.

Le Réformateur lève les Voiles !

Nous voilà enfin sortis de l'incertitude et du mystère où se complaisait le journal de M. Delpérier. C'est au Journal du Lot que revient tout l'honneur d'avoir projeté la lumière la plus éclatante sur cette obscurité.

Il est malheureusement officiel que le vénérable M. Delpérier a abandonné la direction de son journal. C'est son gendre M. Rougier, ancien percepteur de Sauzet, aujourd'hui restaurateur à Paris, qui prend en mains les rênes du gouvernement à la rue des Ecoles.

Nous saluons avec une respectueuse amitié M. Delpérier, au seuil de sa retraite. A son successeur, nous souhaitons la bienvenue dans cette presse locale où l'on reçoit des coups, où l'on en donne, et nous sommes au regret de constater qu'à notre première rencontre, nous nous trouvons en désaccord avec lui.

Nous craignons fort qu'ayant eu la malencontreuse pensée de quitter l'administration des finances et d'abandonner le Lot pour s'établir dans la capitale, M. Rougier se trouve mal placé, à l'avenir, pour apprécier les situations politiques de notre département.

Son tempérament impétueux sera, sans doute, pour notre vieux confrère un élément appréciable, mais il sera exposé aux pires malheurs.

Les débuts de M. Rougier dans le journalisme sont plutôt malheureux, et ce n'est pas sans une certaine stupeur et sans quelques sourires que les vieux républicains du pays apprendront que l'ancien percepteur de Sauzet fait irruption dans les polémiques du moment pour charger à fond de train contre MM. Pauliac, Costes, Talou et Daffas.

M. Pauliac a été qualifié d'esprit diffus et de coupeur de fil en quatre ; M. Costes a été mis au rebut ; M. Talou et M. Daffas ont été accusés d'être des obstructionnistes hypocrites ;

Et ces appréciations sévères ou injurieuses sont l'œuvre de M. Rougier qui se défend d'avoir une arrière-pensée politique et qui se proclame le plus indépendant des hommes !

Eh bien, M. Rougier a beau être hypnotisé par les tramways, vouloir connaître à fond cette question qu'il se contente d'effleurer, il n'évitera point la réprobation qui, de tous côtés, monte vers lui à cette occasion.

Car si M. Rougier affirme une contre vérité lorsqu'il accuse les sénateurs et leurs amis d'avoir voulu enterrer la question des tramways, M. Rougier fait œuvre mauvaise lorsqu'il dénature ainsi les faits et essaie de jeter le discrédit sur les mandataires les plus fermes et les plus estimés de notre démocratie républicaine.

Que M. Rougier ne s'étonne donc point d'être tombé, lui aussi, sous le coup des soupçons qu'il aurait pu s'éviter.

C'est à l'œuvre que nous verrons le nouveau directeur du Réformateur du Lot.

Nous nous contenterons, pour le moment, d'enregistrer son apparition et de constater que notre confrère de la rue des Ecoles ne nous a donné jusqu'à ce jour que les impressions très lointaines et trop boulevardières de M. Rougier !!

La Rédaction.

Quelques renseignements nous étant encore nécessaires, nous retardons à samedi notre réponse à l'Union Républicaine.

Conseil Municipal

La commission des travaux publics du Conseil Municipal s'est réunie aujourd'hui, mardi, à 4 heures pour examiner la question de l'emplacement de l'Hôtel des Postes.

Leur bon ton !!

Il est toujours intéressant de parcourir, même d'un œil distrait, les colonnes des journaux de sacristie ; l'on y glane çà et là de jolies choses et de savoureuses expressions.

Aux jours brillants de la Défense, alors que M. l'abbé Viguié menait si habilement la lutte contre les républicains, — ces sectaires ! — il n'était pas rare de voir dans les colonnes du pieux journal quelque violente apostrophe à notre adresse, et à celle de tous nos confrères républicains. Sectaires, goujats, mal embouchés, idiots, crapules, voyous, étaient autant de qualificatifs usuels.

Deux ou trois fois peut-être, la chose fut un peu plus corsée ; mais en somme, ça ne faisait pas de mal, d'autant plus que la Défense de cette époque ne prétendait certainement pas avoir exclusivement le monopole du bon ton.

Il n'en est pas de même de la Défense d'aujourd'hui : elle est d'un raffinement excessif de... politesse envers tous ses adversaires.

Pour preuve, nous n'avons qu'à citer quelques extraits de l'article consacré à un vaillant et honnête démocrate, le sénateur Cocula, dans le numéro de dimanche :

Devenu père-conscrit et caïman, le vétérinaire a voté toutes les lois antireligieuses, spoliatrices, persécutrices ; il a déclaré la guerre à Dieu — le pauvre homme ! — et la haine franc-maçonne galvanise sa décrépitude.

A Saint-Germain, le couvent qu'il avait promis de défendre, est fermé ; les religieuses, dont il se proclamait le ferme soutien, il les a jetées à la rue et ferait sa chaussure s'il pouvait les piétiner.

Deposant le masque, le vieux fourbe s'est montré dans toute sa laideur. Vil, maléfaisant, cynique, desséché par la haine, jauni par le virus du sectarisme extravasé dans le sang, on l'a vu, depuis quatre lustres, s'enliser dans les marais maçonniques, applaudir à toutes les tyrannies, se livrer à toutes les besognes répugnantes avec une sérénité qui peut seule expliquer sa nullité prétentieuse et irresponsable...

Signé : (Le passant).

Que serait-ce, grands dieux ! si le « passant » de la Défense était un révolutionnaire, un sectaire et non un homme confit en dévotion !

Et vous verrez avant peu, la Défense prendre des airs effarouchés et nous traiter d'impolis, d'insolents, etc., quand nous nous permettrons de critiquer un des siens.

LOUIS BONNET.

L'HOTEL DES POSTES

On nous affirme qu'une offre nouvelle vient d'être faite à la municipalité pour l'Hôtel des Postes.

Il s'agirait de l'emplacement occupé, rue Gustave Larroumet, par une partie des magasins Courbebaisse et une partie du jardin de Valon.

L'emplacement offert aurait 600 mètres et M. Courbebaisse ne réclamerait aucune indemnité paraît-il.

La Commission des travaux publics qui s'est réunie ce soir à 4 heures a sans doute examiné cette proposition.

Lycée Gambetta

Par décision de M. le Ministre de l'Instruction publique, M. Poux, professeur agrégé des lettres au lycée Gambetta, est nommé au lycée de Toulon.

Tous les amis, et ils étaient nombreux à Cahors, qui ont appris cette nouvelle, ont manifesté de vifs regrets du départ de cet excellent et distingué professeur dont les brillantes qualités avaient été si justement appréciées ; le seul adoucissement qui puisse atténuer de tels regrets, c'est de savoir que M. Poux obtient un avancement. Mais il n'en reste pas moins qu'il sera difficile pour tous ceux qui ont connu cet éminent maître, ce républicain si dévoué de regretter un départ aussi prompt, aussi brutal.

Ses élèves, dont il emporte entières et la reconnaissance et l'amitié, ont eu à cœur de lui manifester les regrets provoqués par son départ.

Ces jeunes gens ont bien agi : M. Poux était un maître d'élite. C'est l'appréciation de tous ses collègues et de tous ceux qui l'ont connu.

Son départ laissera un vide dans notre lycée et dans les rangs des démocrates de Cahors.

N'est-ce pas le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un homme ?

Nous n'hésitions pas à le faire et à adresser à M. Poux, avec l'expression de nos regrets, nos félicitations les plus sincères pour l'avancement qu'il obtient.

L. B.

A la Gare

Nous apprenons avec plaisir que M. Gillet, chef de gare à Cahors est nommé en la même qualité à Bourges.

Nous ne voudrions pas laisser partir ce chef d'administration sans lui adresser avec les regrets que provoque parmi ses nombreux amis, son

départ, nos plus vives félicitations pour son avancement mérité.

M. Gillet, est remplacé par M. Le Clech, chef de gare à Bourges, qui déjà a occupé cette fonction à Cahors où il ne compte que des amis.

Jeux Floraux de 1906

La Société, l'Union littéraire, procédera à la distribution des récompenses pour le concours des Jeux Floraux dans la première quinzaine de décembre.

Le programme des Jeux Floraux de 1906 sera adressé aux personnes qui feront la demande dans le courant du mois de janvier prochain.

Récompenses honorifiques

Dans la liste des médecins auxquels le ministre a conféré par décision du 31 octobre 1905, des récompenses honorifiques pour les soins qu'ils donnent gratuitement aux militaires de la gendarmerie et à leur famille, nous relevons les noms de MM. Fabre, officier de santé à Montcuq (médaillon de bronze), Couderc, médecin à Cènerières (médaillon d'argent).

LA FÊTE DE L'AMICALE

Samedi, les instituteurs et institutrices du Lot se sont réunis pour l'Assemblée générale de l'Amicale.

Dans la journée eut lieu la conférence que présidait M. Roques, inspecteur d'académie ; dans la soirée fut servi l'apéritif d'honneur au Cercle de l'Amicale (café de Bordeaux), puis à 9 heures le bal eut lieu.

C'est dans l'école de la rue du Lycée que ce bal fut organisé.

Cette fête était tout intime, car n'avaient été conviés que les instituteurs, les institutrices et leurs parents.

Malgré un temps affreux, dès neuf heures, dans la salle du bal, se pressait une foule nombreuse ; les dames et les demoiselles n'avaient pas craint d'arborer de belles toilettes pour venir participer à cette fête qui, disons-le, a obtenu un vif succès.

Aux sons d'un excellent orchestre que dirigeait M. Rivière, le jeune directeur de l'Avenir Cadurcien, le bal fut très animé, interrompu, par intervalles, par des intermèdes de chant et de musique dans lesquels des amateurs, — de vrais artistes — ont su mériter de chaleureuses félicitations.

M. Mazières avait bien voulu représenter la municipalité de Cahors à cette fête qui a été on ne peut plus réussie.

Ce fut très tard, au matin, vers six heures, que prit fin cette magnifique fête pour laquelle les organisateurs méritent de sincères compliments.

Finances

M. Chevresson, appelé par décret en date du 30 septembre 1905 à la recette particulière des finances de l'arrondissement de Gourdon et non installé, a été maintenu, sur sa demande, receveur particulier des finances de l'arrondissement de Lavarut (Tarn).

M. Meignan, sous-préfet de Redon, appelé par décret du 30 septembre à la recette particulière des finances de Lavarut, 3^e classe, et non installé, a été nommé receveur particulier des finances de l'arrondissement de Gourdon.

Postes et Télégraphes

M. Tondou, surnuméraire des Postes et des Télégraphes est nommé au bureau de Cahors, en remplacement de M. Barrascou.

M^{lle} Chassaing, receveuse des Postes à Sauzet, est nommée en la même qualité à Vayrac.

M^{lle} Laval, dame employée à Gourdon, est nommée receveuse à Sauzet.

Perceptions

Par arrêtés de M. le ministre des finances :

M. Pechméze, percepteur de Montcuq, est nommé à la perception de Martel, en remplacement de M. Domergues, décédé.

M. Dayot, percepteur de Bach, est nommé à la perception de Montcuq, en remplacement de M. Pechméze.

M. Camille Coudonneaux, fondé de pouvoirs à la recette particulière des finances de Sarlat, vient d'être nommé percepteur à Bédouer, en résidence à Figeac.

Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population qui s'est effectué dans notre ville pendant le mois d'octobre.

Naissances, 13 ; se décomposant comme suit : 7 garçons, dont 1 naturel et 6 filles.

Décès, 27 ; dont 17 du sexe masculin et 10 du sexe féminin.

Mariages 7 ; divorce, néant.

Les décès se répartissent de la manière suivante :

Un de moins d'un an ; un de 1 à 10 ans ; un de 11 à 20 ans ; 2 de 21 à 30 ans ; de 31 à 40, néant ; 5 de 41 à 50 ans ; 4 de 51 à 60 ans ; 3 de 61 à 70 ans ; 6 de 71 à 80 ans ; 3 de 81 à 90 ans.

Viande de Boucherie

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois d'octobre dernier pour la boucherie :

69 bœufs pesant 44.809 kilos ; 33 vaches pesant 13.713 kilos ; 655 moutons pesant 20.856 kilos ; 150 veaux pesant 15.912 kilos ; 70 porcs pesant 8.554 kilos ; 18 chevaux ou mulets et 3 ânes, soit au total, 1.008 animaux de races ou de qualités diverses pesant, chevaux, mulets et ânes non compris, 103.844 kilos, qui ont été livrés à la consommation.

Accident

Samedi matin, à huit heures, rue des Maures, 10, un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves sans l'intervention de M. Génies, receveur des contributions indirectes en retraite, est arrivé dans les circonstances suivantes :

Mlle Juliette Poudjé avait porté à sa grand-mère, Mme Contival, infirme, âgée de soixante-quatre ans, une chauffeuse emplie de braise ; le couvercle ne tenant pas, le feu se communiqua aux vêtements de la pauvre femme.

M. Génies, son plus proche voisin, ayant aperçu de la fumée, se précipita dans la maison de Mme Contival, et put transporter cette dernière dans la rue. Les flammes qui l'entouraient ont été éteintes par Mme veuve Calvet avec quelques seaux d'eau.

Heureusement, les brûlures n'offrent aucun caractère de gravité, sauf complications.

Tribunal correctionnel

Audience du 6 novembre 1905

PÊCHE

Le sieur Lafage Paul, âgé de 55 ans, demeurant à Cahors, prévenu du délit de pêche avec engins prohibés, est condamné à 5 fr. d'amende.

MENACES ET COUPS

Le nommé Théron Elie, âgé de 31 ans, cultivateur à Pradines, est inculpé de menaces verbales sous conditions à l'égard de sa sœur et de coups et blessures.

Cet individu, d'après les renseignements fournis à l'audience, est un alcoolique invétéré.

Lorsqu'il a bu, il répand à tort et à travers coups et injures. Si les portes ne s'ouvrent pas à son appel, il les enfonce. Il pousse même son inconscience jusqu'à tirer en l'air des coups de revolver. Aussi la population de Pradines est-elle terrorisée.

Cependant le Tribunal, vu ses bons antécédents et les supplications de la famille qui, seule, a eu à souffrir des mauvais traitements de Théron, condamne Théron à un mois de prison, mais le fait bénéficier de la loi Bérenger.

Espérons que ce sage avertissement portera ses fruits, et que la commune de Pradines et, en particulier, la famille de Théron, n'auront plus à redouter les crises violentes de colère de l'inculpé.

VOL

Le sieur Baldy, Louis-Benjamin, âgé de 33 ans, propriétaire à Pontcirq, inculpé du vol d'un chien, au préjudice du nommé Pouget, employé d'octroi à Cahors, s'entend après l'audition de 2 témoins, condamner à 50 fr. d'amende, avec bénéfice de la loi de sursis.

Arrondissement de Cahors

Pontcirq

Compatriotes. — Parmi les nominations qui figurent au Journal Officiel du 4 novembre 1905, nous relevons la suivante :

Par arrêté ministériel en date du 3 novembre, rendu sur la proposition du Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes, M. Lagarde, Jean-Edouard, rédacteur à l'Administration Centrale des Postes et Télégraphes (cabinet-personnel), est nommé sous-chef de bureau au cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat (Secrétariat administratif).

Que notre sympathique et dévoué compatriote reçoive ici nos plus chaleureuses félicitations pour l'avancement dont il vient d'être l'objet.

Espère

Trouvé mort. — Samedi dernier, 4 courant, le sieur A., de Crayssac, âgé de 72 ans, fut trouvé mort dans un champ de choux, situé sur le territoire de la commune d'Espère.

Deux personnes prévinrent du fait M. le Maire d'Espère qui se transporta sur les lieux, et après constatation fit transporter le cadavre à Crayssac.

Procès-verbal fut dressé par ce magistrat et M. le Procureur de la République a prescrit une enquête qui se poursuit.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de son résultat.

St-Cernin

Les Conseillers municipaux de St-Cernin, nous adressent la protestation suivante :

En réponse à l'article paru dans le Journal du Lot du dimanche 5 novembre, la presque unanimité des Conseillers municipaux de St-Cernin, étonnés à bon droit de n'avoir pas été convoqués à l'effet de donner un successeur au regretté M. Cassang, décide de présenter aux suffrages des Electeurs de St-Cernin, la candidature de M. Latour,

négociant à Labastide-Murat, gendre du défunt.

On reproche à cette candidature démocratique de s'insérer dans la politique nationaliste de l'adjoint : que si M. Deluc, aux élections du Conseil d'arrondissement a voulu soutenir le candidat nationaliste, il ne s'en suit pas nécessairement que les sentiments véritablement démocratique de la municipalité de St-Cernin doivent être suspectés.

Aussi bien n'en dirons-nous pas davantage, persuadés que les suffrages républicains des Electeurs de la commune de St Cernin se porteront en masse sur la personne de M. Latour dont le nom seul est un sûr garant de la sincérité de nos convictions et de notre dévouement à la République.

Saillac

Voici le programme des fêtes organisées par la jeunesse de cette localité les 11, 12 et 13 novembre prochain :

Samedi 11. — Cinq heures du soir, ouverture de la fête, tour du bourg en musique et sérénade aux divers fonctionnaires de la localité ; 7 heures, grande retraite aux flambeaux avec le concours de la fanfare ; 9 heures, bal champêtre jusqu'à minuit.

Dimanche 12. — Sept heures du matin, réveil en musique, salves d'artillerie ; 9 heures, distribution des bouquets ; de 2 heures à quatre heures, divers jeux ; 4 heures, ouverture du bal ; 7 heures, retraite aux flambeaux, les divers quartiers de la commune seront visités.

Lundi 13. — Matinée, scènes comiques ; 2 heures, grand bal champêtre et à 4 heures, ascension du ballon « Le Phébus » ; à 8 heures du soir, ouverture du bal de nuit.

Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers.

Limogne

Foire. — La foire de samedi a été assez importante malgré le grand vent qui n'a cessé de souffler. Le foirail des bœufs de travail était peu garni, à cause de la grande sécheresse, il reste près de la moitié des bœufs à faire ; les moutons se vendaient toujours à de bons prix ainsi que les porcelets valant de 20 à 30 fr. pièce selon grosseur.

Halle aux grains. — Blé, 17 fr. l'hect. Mais, 10 fr. l'hect. Avoine, 8 fr. l'hect. Noix, de 15 à 16 fr. l'hect. Châtaignes, 8 fr. le sac.

Volaille, 60 c. le 1/2 kilo. Œufs, 1 fr. la douzaine.

St-Martin-Labouval

Fête locale. — Samedi 11, à 7 heures du soir, salves d'artillerie, tour de ville. A 9 heures aubade à M. le maire, retraite aux flambeaux. Dimanche à 7 h. du matin, réveil en fanfare, départ d'un marron d'air à double détonation. A 8 heures et à 10 heures tour de ville, banquet populaire, à midi distribution des bouquets et des gâteaux. A 3 heures jusqu'à 6 heures du soir bal sur un très vaste plancher richement décoré. A 7 h. grande illumination générale. A 8 h. 1/2 brillant feu d'artifice de la maison Ducassé de Bordeaux. Exécuteur M. Fillières Romain directeur de la fête. A 9 heures embrasement accompagné de détonation de la montagne de Pechignat. A 9 heures un quart, retraite grandiose aux flambeaux avec le concours des petits enfants. A 9 h. 1/2 aubade à l'arbre de la liberté sur la place de la Mairie. A 9 h. 40 bal jusqu'à minuit et bataille de confiseries.

Lundi 13 à 8 heures, tour de ville et visite en musique à la Touzanie, à midi banquet populaire. A 3 heures du soir départ d'un ballon montgolfière le Majestueux. A 4 heures bal. A 5 h. 1/2 tour de ville. A 8 heures bal de nuit retraite. Ce programme sera fidèlement exécuté.

En somme belle et brillante fête dont l'éclat dépassera certainement encore celui des autres années.

Un beau manège éclairé à l'acétylène, un panorama grandiose et plusieurs tirs et tourniquets pour lesquels il ne sera perçu aucun droit de place contribueront à entretenir la gaieté et l'entrain.

Comme par le passé, l'accueil le plus sympathique sera réservé aux étrangers.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conseil municipal. — Séance du 3 novembre, M. Pezet, maire, préside la séance.

Le Conseil approuve le budget supplémentaire de 1905 qui se solde par un excédent de dépenses de 4.929 fr. 20, représentant les réserves des bonis du collége. Le Conseil vote un emprunt de 16.000 fr. à réaliser au Crédit foncier pour couvrir le déficit et faire face à diverses dépenses, le dit emprunt remboursable en 30 annuités au moyen d'une imposition extraordinaire de 1 cent

rés de terrain, sis rue de la République, moyennant le prix de 25 fr. le mètre superficiel.

Le Conseil donne un avis favorable sur le résultat de l'enquête relative au projet d'établissement dans le Célé d'une prise d'eau en vue du lavage du minéral, présenté par la Société minière métallurgique du Quercy.

MM. Longpuech, Loubet, Nigou, Yffernot, Despoux, Tourtonde, Cavalié et Cougoule sont désignés comme membres de la commission chargée d'étudier la question de l'assistance obligatoire aux vieillards et aux incurables privés de ressources.

M. Loubet dépose le vœu suivant : « Le Conseil municipal de Figeac ayant en toutes circonstances manifesté le désir de diviser équitablement entre tous les ouvriers et commerçants de la ville, les travaux et fournitures intéressant la mairie, exprime le désir que les chefs d'établissements de nos écoles d'enseignement n'établissent aucune préférence entre les divers fournisseurs et laissent les pères de famille libres de s'adresser aux négociants de leur choix. »

Ce vœu a été admis à l'unanimité par le Conseil.

Hôpital-Hospice. — Dans sa séance du 3 novembre, le conseil d'administration de l'hôpital-hospice de Figeac a nommé M. le docteur Estève, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin en chef de cet établissement. En remplacement de M. le docteur Houradon, démissionnaire pour cause de santé. M. Houradon a été nommé médecin en chef honoraire, le conseil ayant voulu le remercier du zèle et du dévouement qu'il n'avait cessé de montrer pendant ses fonctions.

Théâtre municipal. — « Les Avariés ». — Il y aura foule vendredi 10 courant au théâtre de Figeac. On devra se hâter pour obtenir ses places, car le bureau de location a déjà reçu de nombreuses demandes. Cet empressément s'explique par le bruit qui se fit autour des « Avariés » et aussi parce que les fervents de l'art dramatique tiennent en haute estime l'auteur de « La Robe rouge », des « Remplaçants », de « Blanchette », des « Trois Filles de Monsieur Dupont », etc.

Rixe. — Dimanche, deux ouvriers des mines de la Société minière métallurgique du Quercy, les nommés L... et S..., se prirent de querelle à l'usine de Lacurie. Elle s'envenima à tel point que S... reçut de son adversaire un coup de pelle sur un bras qui détermina une blessure d'une certaine gravité.

Bretenoux. — Vendredi soir, vers six heures et demie, le feu s'est déclaré à une grange située au lieu dit Cégaro, à une distance d'environ huit cents mètres de Bretenoux.

L'alarme fut vite donnée, la population encore affolée des incendies de la veille, fut vite sur pied, et de nombreuses personnes arrivèrent sur les lieux en même temps que la gendarmerie. Les secours furent inutiles, l'eau faisant défaut.

Cette grange, contenant de la paille et du foin au premier étage, au rez-de-chaussée étaient remplies de matériaux appartenant à un entrepreneur de travaux publics. Tout a été détruit. Les pertes sont assez élevées. On ignore encore les causes de ces sinistres successifs, mais on croit à la malveillance.

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
Etat civil du 15 au 31 Octobre 1905.
— Naissances : Delord Pierre-Louis-Roger, gare de Gourdon. — Lautié,

Marcel-Jules-Georges, à la Madeleine. — Courbès, Berthe, rue Marsis. Mariages : Néant.

Décès : Crozil François, cultivateur, 60 ans, au Verdier-Haut. — Montagne Françoise, sans profession, 80 ans, veuve Barras (hospice). — Courbès Berthe, 5 heures rue Marsis. — Delpech Antoine, sans profession, 83 ans (hospice). — Laurié Antoinette, sans profession, 65 ans, veuve Montméza, aux Fourniers. — Belmont Louis, sans profession, 48 ans, (hospice). — Lautié Marcel-Jules-Georges, 13 jours à la Madeleine. — Caminade Maria, sans profession, 49 ans (hospice).

Arrestation. — Ces jours derniers, la gendarmerie de Payrac a arrêté le nommé Jean-Marie Robert, âgé de 65 ans, né à Chaudenay (Saône-et-Loire), sans profession ni domicile fixe, pris en flagrant délit de vagabondage.

Conduit à Gourdon, Robert a été écroué à la prison de notre ville.

Foire de novembre. — Samedi dernier a été tenue la grande foire dite de novembre. Malgré un temps pluvieux, les divers marchés étaient bien approvisionnés.

Beaucoup de bestiaux et de denrées. Les bœufs se vendent à de bons prix : bœufs gras, de 800 à 900 fr. la paire; bœufs d'attelage, de 500 à 700 fr. la paire; moutons, de 35 à 40 fr. la pièce; porcs, 45 fr. les 50 kilos; porcelets, de 15 à 30 francs la pièce, selon grosseur.

Blé, 14 fr. 50 l'hectolitre; mais, 15 fr. l'hectolitre. Œufs, 1 fr. la douzaine. Poules et poulets, 70 c. le demi-kilo. La Vente de Gourdon. — Voici le relevé des animaux de boucherie qui ont été abattus à l'abattoir public de Gourdon pendant le mois d'octobre dernier : Bœufs 17; Veaux 25; Moutons 78; Porcs 73.

Gramat. — La tempête. — Dans la journée de samedi, une épouvantable tempête de vent s'est déchaînée sur Gramat et la campagne; quelques maisons de la ville ont souffert et dans les environs quelques arbres ont été déracinés; on ne signale pas d'accidents de personnes. Le ruissseau de Gramat, fortement grossi par la pluie soudaine, menace de sortir de son lit.

Martel. — La truffe. — Les truffes ont, pour la deuxième fois de la saison, fait apparition sur notre marché dont aucune concurrence ne peut entamer la vieille et universelle réputation.

Toutes les grandes maisons de la région étaient représentées, aussi l'approvisionnement du 3 a été rapidement enlevé au prix moyen de 8 fr. 50 le kilo.

Baladon. — Conférence agricole. — M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique à la mairie de Baladon, dimanche matin 12 novembre 1905, à 9 h. 1/2.

Sujet de la conférence. — Les associations agricoles de prévoyance.

Salviac. — Accident. — Un accident qui aurait pu avoir des suites graves, s'est produit dimanche vers les trois heures du soir, au lieu de la Rozière, situé à un kilomètre de Salviac. Un marchand forain et sa femme se rendaient, dans leur grande voiture de déballage, à Gourdon. Arrivés dans un endroit où la route surplombe d'un mètre environ, la propriété Figeac. une guide se brisa, les chevaux tournèrent brusquement à droite et se précipitèrent dans l'aire qui se trouve sous la route; la voiture faisant panache alla aussi s'abattre sur l'aire; aux cris poussés par les propriétaires qui se trouvaient emprisonnés dans l'intérieur, les voisins accoururent, malgré la pluie qui

tomboit à torrent, ils s'empressèrent de retirer les malheureux voyageurs de leur dangereuse situation; ils furent heureux de constater que tout se réduisait à quelques égratignures, les chevaux même, malgré la chute, n'étaient presque pas blessés; la voiture seule a été fortement détériorée.

Vagabond. — Un vagabond nommé Quillard, sorti le matin de la maison d'arrêt de Gourdon, demandait l'aumône samedi soir, dans les rues de Salviac; Arrivé devant la pharmacie Lagard, il frappa à la porte, le propriétaire étant absent il ne trouva rien de mieux à faire pour attirer l'attention sur lui que de briser un des grands carreaux de la devanture.

M. Lagard qui se trouvait dans le voisinage s'empassa d'accourir et de conduire l'individu à la gendarmerie qui l'écroua. Conduit le lendemain à Gourdon, Quillard fut, paraît-il, très heureux de revoir le gardien qu'il avait quitté la veille; il ne tardera pas à passer en jugement; le gaillard n'en est pas à son premier coup d'essai.

Souillac. — Conférence. — M. Bayles, chef d'escadron d'artillerie en retraite, Président de la 359^e section des vétérans des armées de Terre et de Mer fera dimanche prochain 12 novembre à 2 heures 1/2 de l'après midi, dans la salle du théâtre de Souillac, une conférence sur : le but de cette société et ses relations avec le patriotisme. Les anciens militaires, sociétaires ou non, et ceux qui intéressent le culte de la Patrie et la défense du pays sont priés d'y assister.

NOS MALADIES
L'accident et sa Guérison

Souliné sur Ballon, le 7 nov. 1905. La peur, les émotions subites, ainsi que les accidents de tous genres sont très souvent les causes de maladies graves du système nerveux.

Je citerai comme exemple, les cas très curieux de la jeune Rapicaut, âgée de 9 ans. Cette enfant fut atteinte d'une affection des nerfs occasionnée par la peur et aussi par une anémie profonde.

Ayant épuisé toutes les ressources de l'art, les parents, qui avaient entendu dire grand bien du traitement dermatologique, écrivirent à Paris, et demandèrent à M. le Directeur de l'Académie Dermatologique, 19, rue de la Pépinière, à Paris, le *Journal de Médecine Française* qui est adressé gratuitement à tous, sur simple demande, et qui traite de la neurasthénie et de toutes les affections de nature nerveuse.

Aujourd'hui, les parents se félicitent d'avoir suivi les sages conseils qui leur furent donnés et l'enfant, grâce à la méthode dermatologique, jouit actuellement d'une parfaite santé.

Bibliographie
JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1718^e livraison (4 novembre 1905).

Le serviteur du lion de la mer, par Louis Rousselet. — Les pêcheries de Sakhaline, par Fr. Ancis. — Le trust du soleil, par Marie König. — Les plaisanteries de la photographie : le diable cartésien, par Frédéric Dillaye.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Le Monde Illustré
13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2536 du 4 novembre 1905.

Voyage du Président de la République en Espagne et en Portugal. — Madrid; Lisbonne, Cintra. — Arrivées, défilés, cortèges, galas, banquets, illuminations, chasses, revues, courses de taureaux, etc. La révolution en Russie : Grévistes arrêtant un train aux environs de Moscou.

Allemagne : Le monument du Fel-Marchal de Moltke, à Berlin. Paris : La Fête de la Toussaint. — Visite aux cimetières. Le Sanatorium marin de Saint-Projan à Pavillon central. — Le Docteur Cristofini dans son cabinet de travail. — Récréation et bain des enfants, etc., etc. Nos Musées de France : Le Musée d'Avignon. — Portrait du Conservateur. — Tableaux, sculptures, curiosités, objets d'art, etc. Théâtre Illustré : A l'œuvre : Les Bas-fonds. Néologie : Le Général O'Connor. — Le Général Dragomiroff. Portraits : M. Maxime Lecomte. — MM. Ch. Esquier et Jean Lorrain. Roman illustré : *Les Intrus*, par M. Charles Esquier (Illustrations de Laurent Desrousseaux). Théâtre. — Echees, par M. D. Janowski. — Rébus. — Concours. Le numéro 50 centimes.

France : Le Tour de France. — Le Tour de France automobile. M. Branger. — Le Tour de France photographique, Ch. Géniaux. — Le Tour de France et la Femme, Comtesse Marfa. — Le Tour de France géographique, Paul Risson. — Le Tour de France alpiniste, Commandant L. König. — Le Tour de France scientifique, Dr Galtier-Boissière. Prix du « TOUR DE FRANCE » et de son supplément : 28 pages, nombreuses illustrations, dont une page entière, 50 centimes. Envoi franco de ce numéro contre 0 fr. 60. Couverture de V. Boschino : Jeune fille de Limoges coiffée du Barbichet. En vente chez tous les libraires et dans les bibliothèques des chemins de fer. Prix de l'abonnement : (Y compris tous les numéros exceptionnels et les suppléments : France, 1 an 12 fr., six mois 7 fr. — Etranger, 1 an 20 fr., six mois 10 fr. — Direction : 295, Boulevard Raspail, Paris. Dépositaire : M. Girma, libraire boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

Madame et Monsieur
Le plus beau et le moins cher, le plus luxueux et le plus intéressant des magazines français, 25 centimes le numéro. Les 52 numéros annuels (2.000 pages, 3.000 gravures) pour 12 francs. Abonnement remboursé deux fois. *Madame et Monsieur*, 3, Rue Rossini, Paris.

Sommaire du N° 5 de 5 Novembre 1905. Couverture; M. Loubet et S. M. le roi Carlos de Portugal en carrosse de gala. — Les primes de remboursement de *Madame et Monsieur* (40 gr.). — M. Alexandre Ribot, candidat à l'Académie Française (1 gr.). — Deux candidats à l'Académie Française par Richard Valmond (4 gr.). — Les Bonaparte par H. de Grandville (12 gr.). — Foot Ball et Rugby (9 gr.). — Les idées d'une princesse lointaine (1 gr.). — Règlement du grand Concours des enfants précoces proposé pour tous les enfants âgés de moins de 13 ans. — Le Président de la République en Espagne et en Portugal (8 gr.). — Une course de canots automobiles d'enfants (4 gr.). — Le Général O'Connor (1 gr.). — La saison mondaine New-York par Henri Dunay (3 gr.). — Roman par Mme la Duchesse de Sutherland, Illustrations de Jeannot. — Bloc-Notes (6 gr.). — Résultats des Concours « Doit-il couper la corde » et « Les questions de Bébé à Maman ». Les Chrysanthèmes (5 gr.). En vente chez M^r Imbert libraire, et dans toutes les gares.

Le Globe Trotter
Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 8 fr. — Rédaction-administration : 4, rue de la Villière, Paris. Sommaire du 2 Novembre 1905.

Une tragédie dans la Sierra-Madre, Paul Walle. — Il faut savoir jeter sa carabine, Albert Maybon. — Le « Globe Trotter » à travers le Monde, G. T. — L'exploration fantastique du Dr Bergamy (suite), Illustrations de Holeywinski, Paul de Sémant. — Petite scène indo-chinoise. — Le calvaire d'un petit Sibirien (suite), Illustrations de Lœwy, B. de Zenzinoff. — Le portage au Congo, Illustrations de Lœwy, D. de Plessels. — Une chasse au Mborebi. — Les aventures d'Hercule Hardi (suite), Illustrations de Tofani, Eugène Sie. — A travers les sports : Concours de boxe entre nègres, Pierre de Myrica. — Curiosités naturelles : Voyages de lecteurs. — Vie mondiale.

Nos Concours. — Concours N° 196 (Eclipse et astrologie). Soixante prix. — Solution du concours n° 190. (43 aveugles). — Lauréats, M. Sphinx.

LES ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES DIRECTEUR : Adolphe BRISSON SOMMAIRE DU 5 NOVEMBRE 1905

Abonnements : Texte : Notes de la Semaine : Le Clown de Lettres, Le Bonhomme Chrysale. — Impressions et Souvenirs : La Visite aux Morts, René Doumic. — Conte pour le Jour des Morts : La Tombe de Flavie, Mme Jean Bertheroy. — Croquis Parisiens : Chrysanthèmes, Emmanuel Arène. Echos de Paris, Sergines. — Poésies : Fernand Grégh; Henry Bataille; Jean Guouva. — Le Livre du Jour : En Russie, Léon Tolstoï; « Lui », John Grand-Carteret. — Causerie Théâtrale : La Marche Nuptiale; le « Rafeau », Jean Thouvenin. — Musique : Weber et le « Freyschütz », Camille Saint-Saëns; la Saison Musicale,

Albert Dayrolles. — Pages Oubliées : Le Cérémonial à la Cour d'Espagne, duc de Saint-Simon; Invention drôlatique Alphonse Allais — Revue des Livres La « Peinture », par Jules Breton, Adolphe Brisson. — L'art de la Prose : La Phrase du Dix-Huitième Siècle, Gustave Lanson. — Mouvement Scientifique : Mœurs d'Oiseaux; Télégonie, Henri de Paville. — Pages Etrangères : Le général Dragomiroff, XXX. — Les Espérances, roman, Mathilde Alanic.

Gravures : A travers l'Actualité : Le général Dragomiroff; Alphonse Allais; Footit et ses Grimaces (cinq photographies) le Monument du connétable de Richemont — « Lui » devant l'objectif caricatural; Tableaux de Rigaud, Max Koner; caricatures de Caran d'Ache, Ogion. — Les Evénements de Russie : le général Trépot; le Peuple manifestant dans les rues de Saint-Petersbourg; Soldat et Sergent de Ville.

Musique : « Chant National de la Mutualité », par Georges et René Esclavy. Lectures pour la « veillée » : Les Samedis littéraires de l'Odéon; Pièces à réciter; Cours d'Espéranto; le Théâtre-Français chez soi; les Jeux de la « Veillé » FRANCE, ALGERIE ET TUNISIE : 10 fr. par an.

UNION POSTALE : 12 francs 50 par an. Envoi gratis d'un numéro spécimen sur demande affranchie adressée 15, rue Saint-Georges, Paris.

Le « TOUR DE FRANCE ». GUIDE DU TOURISTE EN FRANCE ET DANS LES PAYS DE LANGUE FRANÇAISE Sommaire du N° 27 (1^{er} Novembre) La Tunisie à vol d'oiseau (1^{er} article), Louis Rivière. — Des grottes de Lacave à l'igue de Saint-Sol, Boyard-Agen. — Le quat aux fleurs, Lud. Georges Hamon. Les quinze jours du « Tour de France »

Supplément illustré consacré à l'actualité touristique et sportive Le Tour de France automobiliste. M. Branger. — Le Tour de France photographique, Ch. Géniaux. — Le Tour de France et la Femme, Comtesse Marfa. — Le Tour de France géographique, Paul Risson. — Le Tour de France alpiniste, Commandant L. König. — Le Tour de France scientifique, Dr Galtier-Boissière.

Prix du « TOUR DE FRANCE » et de son supplément : 28 pages, nombreuses illustrations, dont une page entière, 50 centimes. Envoi franco de ce numéro contre 0 fr. 60. Couverture de V. Boschino : Jeune fille de Limoges coiffée du Barbichet.

En vente chez tous les libraires et dans les bibliothèques des chemins de fer. Prix de l'abonnement : (Y compris tous les numéros exceptionnels et les suppléments : France, 1 an 12 fr., six mois 7 fr. — Etranger, 1 an 20 fr., six mois 10 fr. — Direction : 295, Boulevard Raspail, Paris. Dépositaire : M. Girma, libraire boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

Bulletin Financier

Les affaires durant toute la séance d'aujourd'hui ont été des plus calmes, mais la tendance générale est plutôt la fermeté. Seuls les fonds russes par suite des nouvelles de St-Petersbourg sont toujours faibles.

Notre 3 0/0 revient à 99.97. Les établissements de Crédit sont à peu de chose près à leurs cours précédents cependant légèrement moins fermes. La Banque de Paris se négocie à 1555; le Comptoir National d'Escompte vaut 654; le Crédit Foncier se tient à 720; le Crédit Lyonnais à 1140; la Société Générale, à 650; le Mobilier à 136.

Des transactions ont lieu sur nos chemins français : le Lyon se traite à 1407 coupon détaché de 17 fr. 85; le Nord à 1840; l'Orléans à 1485. Le Suez perd 20 fr. à 4445. Le Rio coupon détaché de 50,16, à 1638.

Les Rentes étrangères sont lourdes surtout les Russes qui sont en nouvelle réaction. L'Extérieure revient à 92.62; l'Italien est à 105.75; le Portugais à 69.55; le 3 0/0 Russe 1891 passe de 77.75 à 77. le 3 0/0 1896 est à 75.85; le Consolide cote 89.30.

Le Turc, 90.57; la Banque Ottomane, 604.

Sur le marché officiel, la Société d'Electricité de Paris est recherchée à 348 fr.

Sur le marché en Banque, la New-Kaffirs est très fermement tenue à 38.50.

GUERISON DES HERNIES Par le Nouveau BANDAGE MEYRIGNAO Accepté à la Société de Chirurgie de Paris. SUPPRIME le RESSORT du DOS et le SOUS-GUISSE Le malade peut, sans aucune gêne, vaquer à tous ses travaux. Pour une pression constante, il n'a qu'à se servir du BANDAGE MEYRIGNAO, Spéc. - Hénaire brev. n° 229, r. St-Honoré, Paris Consultations : Cahors, Hôtel des Ambassadeurs, merc. 15 Novembre.

Vient de paraître
A la Librairie DELSAUD RUE DE LA MAIRIE, CAHORS

LE GRAND ANNUAIRE DU LOT pour 1906

CONTENANT LES PRÉVISIONS DU TEMPS par XAINTRAILLES, d'Issoire (Puy-de-Dôme) Illustré de plus de 500 gravures précédé d'une vieille Légende du Quercy

L'ÉTRANGÈRE DU CHATEAU DE ROUSSILLON et de la liste et dates des FRAIRES OU FÊTES LOCALES DU DÉPARTEMENT DU LOT

GUERISON DES HERNIES

Membre du Jury et Hors Concours BANDAGES SANS RESSORTS.

Toutes les Hernies sont guéries par la méthode du célèbre spécialiste, M. GLASER. Cette méthode consiste en un appareil sans ressort se portant jour et nuit sans gêne. Voici encore une preuve de guérison parmi des milliers obtenues.

Monsieur Glaser, Je ne puis plus résister au désir de vous féliciter. J'étais atteint depuis l'âge de trente-deux ans d'une Hernie inguinale énorme, je ne pouvais plus marcher ni travailler. Grâce à votre appareil que vous m'avez appliqué à Toulouse en 1903, j'ai toujours travaillé sans quitter votre bandage nuit et jour. Depuis le 1^{er} janvier 1905, ma Hernie n'est plus sortie, je suis radicalement guéri et malgré mon âge de 69 ans, je travaille comme si je n'avais rien eu. Je vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de l'humanité.

RAFINAC, Paul, sabotier à Muret (Haute-Garonne).

Après de pareilles preuves, tout commentaire est inutile, aussi engageons-nous vivement les personnes atteintes de Hernies d'aller consulter M. GLASER à :

Cahors, les 10 et 11 novembre, Hôtel des Ambassadeurs.

A Figeac, le mercredi 15 novembre, jusqu'à 2 heures, Hôtel des Voyageurs. M. GLASER, à Courbevoie (Seine) envoie son traité franco.

L'Émulsion SCOTT

est employée couramment dans plus de 300 HOPITAUX CRÈCHES SANATORIA

C'est ce qui prouve bien sa remarquable perfection, sa prodigieuse efficacité, sa supériorité absolue!

Voici, du reste, 2 lettres qui vous convaincront de ses bienfaisantes qualités

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté, Egalité, Fraternité

VILLE DE PARIS Société Municipale des Crèches du XIV^e Arr. 22 Mars 1905.

Messieurs, Je suis très satisfaite de votre produit que nos enfants prennent très volontiers.

Sans aucun doute l'Émulsion Scott leur fortifie l'estomac et active leur croissance; aussi soyez assurés que les Maman qui connaissent maintenant les bienfaits de votre Émulsion.

L. CHARPENTIER Directrice de la Crèche, 14, rue Schomer, Paris.

Crèche du XVII^e Arrondissement 22 Avril 1905. Messieurs,

Je puis dire qu'à notre crèche les résultats obtenus de l'Émulsion Scott se sont toujours montrés excellents et maintenus tels aussi bien été qu'hiver la parfaite digestibilité de votre préparation m'ayant permis en effet d'en continuer l'emploi même pendant les chaleurs.

M. FASSY Directrice de la Crèche, 21, rue de l'Étoile, Paris.

Je vous prie de m'adresser des renseignements sur votre produit. Je vous prie de m'adresser des renseignements sur votre produit.

Exigez donc toujours le flacon SCOTT d'origine portant la marque de fabrique LE PÊCHEUR tenant sur son épaule une grosse morue, marque du procédé Scott. Vous trouverez l'Émulsion Scott dans toutes pharmacies, au prix unique de 4.50 le flacon, 2.50 le demi; elle ne se vend jamais en litres. Echantillon envoyé franco contre 0.50 de timbres adressés, en mentionnant ce journal, à l'ÉMULSION SCOTT, (Dépôt et Cie) 35, rue Saint-Honoré, PARIS.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 42
LES OUBLIÉTES

DU VIEUX LOUVRE PAR Henri AUGU

DEUXIÈME PARTIE La Tête qui parle

IV La tête coupée

— A toi, compère, dit Louis, je te donne un bel habit d'or... pour les grandes cérémonies. — Et moi ? s'empressa de demander le frater. — Ce barbier devient insatiable ! fit le roi. — C'est que je voudrais me marier, repliqua Olivier en faisant l'humble, et monter mon ménage. — Depuis des années, tu cherches femme. — On m'enlève toujours ma fiancée avant la noce. — Alors bâcle ton mariage promptement. — C'est à quoi je songe... Le ratifié

rez-vous ? — Oui. — Me le promettez-vous par la vraie croix ?

— Par la croix de Victoire. — Vous savez bien qu'elle est apocryphe... Par l'autre, sire : par celle de Saint-Laud.

— Allons, je te le promets. Le roi ajouta tout bas : — Qui donc voudrait de lui ?

De son côté, le rusé barbier se disait : — Par Monseigneur Saint Denis ! je le tiens.

Louis se tourna vers Saint-Pol, qui se tenait à quelques pas avec un air renfrogné.

— Et vous, mon cher connétable, lui demanda-t-il sur le ton le plus amical et le plus doucereux, êtes-vous satisfait de votre ami et roi ?

— Sire, je serais difficile si je ne l'étais pas, répondit le connétable. — Voyez, vos gardes marchent de pair avec les miens.

— Votre Majesté peut désormais compter sur moi. Elle n'a pas de sujet plus fidèle. — Le roi murmura : — Je tiens le loup dans ma tanière ! Et Saint-Pol se dit :

— A Paris, je peux tout ! Les deux amis réconciliés caressaient, plus que jamais, leurs desseins secrets. — Mon ami, mon grand ami ! reprit

le roi d'un air piteux, comme je vous l'ai écrit je suis malade et empêché en beaucoup de grosses affaires. J'avais besoin d'une tête comme la vôtre.

— Ce sont les termes de votre lettre, où vous m'assuriez en outre que vous garantissiez le corps sauf.

— Et je vous récite cette assurance... Votre bras ne m'est pas moins nécessaire que votre tête.

— Disposez-en, sire ? — Justement, on m'annonce l'arrivée du lieutenant-criminel.

— Saint Pol ne fut pas maître d'un frisson. — Ce magistrat est porteur d'un décret de notre Parlement contre celui qu'on nomme le docteur noir, le complice de l'écolier...

— Ah ! fit le connétable. — Accusés tous deux de magie et sorcellerie.

— J'approuve, sire ! s'écria vivement Saint-Pol qui voyait que le roi l'observait du coin de l'œil. Ces sourciers sont très dangereux.

— Je vais signer le décret, et vous aurez à l'exécuter... Cela vous regarde... Allez !

Saint-Pol sortit avec ses hommes d'armes. Dès que la porte se fut refermée, le roi saisit le bras de Tristan et lui dit tout bas : — Je n'ai que faire de son corps, et

ne veux que sa tête. — J'entends, répondit le laconique compère.

— Et si l'on trouvait une occasion... — D'éloigner ses gardes... — Ou d'augmenter le nombre des miens. On le ferait.

Puis, il m'a permis de disposer de son bras. — Formellement. — Une fois qu'on le tiendra...

Tristan fit un geste de lui couper le poignet. — Compris ! ajouta-t-il.

— Crime de lèse majesté. — Les deux compères clignèrent de l'œil. Ils s'étaient entendus.

Maitre Robin, le fou, toucha de sa marotte le bras du roi. — Dis donc, Louis, fit-il à demi-voix, tu ne m'as rien donné, à moi.

— Veux-tu une marotte neuve ? — Non, ta parole royale que tu reconnaitras la fille de ton frère. — Tu l'as déjà.

— Mais quand ? — Plus tard. — Toujours plus tard ! Et si tu mourais.

— Mourir ! fit Louis en tressaillant... Ah ! le livre de Rhasés ! Il faudra que je voie même ce Coictier !... — Où est Marie ? se demandait l'ancien fou du duc de Guyenne. Qu'en a-t-on fait ?

Il regarda le sombre grand-prévot, en ajoutant ?

— Mais allez donc tirer quelque chose de ce sphinx de la goële ! Louis avait pris le bras de Tristan, pour gagner la galerie.

Le comte de Launoy les suivit. Comme le fou allait également sortir, Olivier le retint par un des gretlots de son pourpoint.

— Mon petit Robin ! lui dit-il de son air le plus calin. — Quoi ? demanda le bouffon.

— Je voudrais un brin causer avec toi. — Cause ! — Tu sais que je suis ton ami, ton plus grand ami ?

— Hum ! fit maitre Robin, peu convaincu, tu dis comme le roi ! — Tu aimes bien cette petite du duc Charles, dont tu parlais un jour.

— Tous mes efforts tendent à la faire aimer aussi de son royal oncle. — Sais-tu bien ce qu'il faudrait pour cela.

— Donne ton avis. — Ecrire au roi une belle requête rimée. — Tu crois ? — Louis est enchanté qu'on lui adresse des vers. Le poète Villon n'échappa à la pendaison l'an dernier que par ce moyen-là.

(A suivre.)

